



Association des parents  
d'élèves, élèves et amis du  
conservatoire/ Ecole d'Arts  
de St Michel sur Orge  
<http://ape-musique-smo.fr/>

**A mesdames et messieurs les membres du  
Conseil d'Établissement de l'École d'Arts.**

Suite à la présentation de l'avant-projet du projet d'établissement de l'École d'Arts ce 12 octobre 2020, notre association vous rapporte diverses remarques, comme cela avait été convenu. Volontairement les éléments que nous développons n'interfèrent pas sur les aspects pédagogiques et organisationnels qui sont de la seule responsabilité de la municipalité en application des recommandations et textes cadres du ministère de la culture, du statut de la fonction publique territoriale et des orientations politiques de la municipalité.

Dans une première partie, nous vous présentons nos remarques générales sur le contenu de l'avant-projet présenté.

Dans une seconde partie, nous mentionnons des pistes qui nous paraîtraient intéressantes pour l'avenir.

### PREMIERE PARTIE

1/ Au-delà de la seule construction du Centre culturel Baschet, réunissant le conservatoire et la salle polyvalente, et du projet culturel de la commune, nous estimons que le projet d'établissement devrait également se nourrir d'une évaluation sur la mise en œuvre du projet précédent qui a été conduit de 2015 à 2018.

2/ Nous considérons que l'état des lieux ne doit pas seulement s'attarder sur la situation spécifique en cette rentrée 2020, fortement impactée par la crise sanitaire. L'état des lieux devrait également prendre en compte l'activité globale et équilibrée sur ces deux ou trois dernières années.

3/ Nous aurions apprécié de voir formuler un échéancier prévisionnel sur les objectifs fixés et notamment les trois axes d'intervention mentionnés page 5, pour les 6 ans à venir. En l'état le document présenté nous semble plus un bilan qu'un projet.

4/ Nous souhaiterions que soit indiqué des éléments budgétaires, tant au niveau de l'évolution de la masse salariale ces dernières années, que des prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement et d'investissement. Dans cette partie nous souhaiterions également disposer d'éléments sur la politique tarifaire conduite, avec des indicateurs selon les QF appliqués.

5/ Nous souhaiterions que ce projet d'établissement précise l'organisation administrative et pédagogique de l'établissement : composition et rôle des instances de gestion et concertation, mission et organisation du travail du pôle administratif et organisation, missions et plan de formation du secteur pédagogique.

6/ Il nous semble important de formaliser dans ce projet d'établissement l'organisation et les modalités pratiques pour les évaluations et les examens de fin de cycle et éventuellement pour leur préparation (évaluation mi-cycle et auditions).

7/ Par ailleurs, nous souhaitons que soient listées dans le projet d'établissement les relations, en cours ou envisagées, du conservatoire auprès des financeurs et partenaires dans son environnement immédiat : DRAC, conseil départemental, conservatoires avec lesquels nous avons des conventions (Sainte Geneviève des Bois, Brétigny, ...) espace Marcel Carné, associations culturelles.

8/ Enfin, une formulation malencontreuse nous surprend (page 33). « *Indépendamment de l'association des parents d'élèves, suggérer aux élèves de plus de plus (attention répétition) de se présenter de manière volontaire aux instances du conseil d'établissement afin d'entendre le point de vue de la jeunesse au conservatoire* ». Outre le fait que notre association est ainsi montrée du doigt dans sa légitimité, nous

rappelons qu'elle est aussi composée d'élèves (cf. notre nom complet dans l'en-tête). Nous sommes tout à fait en mesure d'écouter, de comprendre et de relayer « le point de vue de la jeunesse », comme des autres acteurs d'ailleurs. Nous ne voyons pas d'objection à solliciter des volontaires de moins de 25 ans parmi nos adhérents.

## SECONDE PARTIE

A- Les structures et instruments Baschet font partie de notre patrimoine local, une exploitation large de leur utilisation à l'échelle de la commune, pour les élèves du conservatoire comme pour les élèves des écoles nous paraîtrait fructueuse et souhaitable. On pourrait *a minima* envisager que chaque classe saint-michelloise bénéficie d'un concert-présentation ou d'une visite à la Grange, au carillon, ou d'une séance d'initiation. L'association des Structures Baschet a déjà démontré à diverses occasions qu'elle pouvait proposer des animations à tous les niveaux et de grande qualité.

B- Cette mise en valeur de notre patrimoine musical peut être étroitement associée à une ouverture vers les publics porteurs de handicaps qui n'est pas mentionnée dans le projet.

C- L'intervention en milieu scolaire très justement saluée dans le projet pourrait être étendue aux élèves de maternelle et aux structures petite enfance. Cela s'est fait dans le passé et tous les acteurs ont salué l'impact très positif pour l'épanouissement des enfants et le vivre-ensemble.

D- Une chorale d'enfants serait une bonne chose (cf. p 14). Ce nouvel enseignement, fédérateur pour le conservatoire, serait un outil pour l'ouverture à d'autres publics.

E- Nous abondons dans le sens d'un plan de communication dans lequel la communication interne ne devrait pas être négligée : nos adhérents nous remontent régulièrement un déficit malgré des améliorations importantes ces dernières années.

F- Le conservatoire s'adresse à des familles dont souvent un des parents est disponible le mercredi et le soir à partir de 17h. Des horaires plus « ouverts » seraient souhaitables en particulier pour les 6-10 ans

G- Nous rappelons que l'APE participe au parcours découverte en prêtant les instruments (cf. p 10 | 13 et sq)

H- Nous faisons remonter une incompréhension des familles sur le changement de nom de notre établissement culturel. Le nouveau nom n'est pas vu comme plus ou moins élitiste. Plusieurs familles s'interrogent sur une diversification de l'offre vers les arts plastiques ou la danse.

**Notre association est consciente que la rédaction du projet d'établissement incombe à la municipalité. Mais nous nous inscrivons comme partenaire actif de la vie du conservatoire, force attentive d'écoute et de propositions.**